



Les exigences préalables

- Niveau technique 4 F.F.VOILE sur au moins un support (croisière,catamaran,dériveur ou planche à voile).
- Avoir 14 ans révolus.
- Licence club F.F.voile en cours de validité.
- Le permis bateau à moteur est un plus.

Son Rôle

- Etre présent aux préparations et rangement du matériel .
- Assiste aux séances d'encadrement et se familiarise avec le métier de moniteur.
- Peut commencer à manier les bateaux de sécurité si obtention du permis bateau.

LES 6 UNITES DE COMPÉTENCES

UCC1 : Sécuriser le contexte de la pratique.

UCC2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants.

UCC3 : Permettre un temps de pratique maximal.

UCC4 : Entretenir l'engagement des pratiquants.

UCC5: Intervenir pour accélère les progrès des pratiquants

UCC6: Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants.

CURSUS DE FORMATION CQP AMV RÉGATES DE ROYAN

AVOIR UNE LICENCE CLUB (RÉGATES DE ROYAN) à renouveler durant la formation

**ENTRÉE EN cursus de
Formation**

AVOIR 13 ANS
NIVEAU 3 F.F.VOILE
Sur une des familles de
support.
DERIVEUR
CATA

PREPARATION AUX EXIGENCES PRÉALABLE ET FORMATION. ACCOMPAGNEMENT EFFECTUÉ PAR LE CLUB

NIVEAU 4/5 F.F.VOILE
Sur une des Familles de support
DERIVEUR
CATA
HABITABLE

PERMIS BATEAU à Moteur

PSC1

SPORTIF
Evaluation technique
par résultats de
régates
Test théorique
ECRIT

LOISIR
Evaluation technique
sur stage par un
Evacuateur F.F.Voile
Test théorique
ECRIT

AVOIR 16 ans Révolus

Plus vite vous avez le
permis plus vite vous êtes
acteur dans l'encadrement
sous couvert d'un diplômé
d'état.

AIDE MONITEUR
À PARTIR DE 14 ANS

**FORMATION CQP
AMV**
durant les Vacances
Scolaires.
160 h
**6 unités de
compétences**

à partir de 16 ans
Positionnement
Carnet de formation ouvert
durant 4 ans

APRÈS CERTIFICATION

CQP AMV
VOILE LÉGÈRE
HABITABLE
TRAVAIL DURANT LES
VACANCES SCOLAIRE

Encadrement à partir de 18 ans
sur sa famille de support
sous la responsabilité d'un diplômé
d'État.

COUT DE LA FORMATION

PERMIS BATEAU À MOTEUR : 200 € (HORS TIMBRES FISCAUX, pris en charge par le stagiaire)
PSC 1 : 20 €
CQP AMV : 660 €
Jury F.F.VOILE: 27 € (à la charge du stagiaire)

TOTAL: 880 €

Formation pris en charge par la C.A.R.A
si candidature validée par le Club.

CORDINATEUR DE FORMATION
EVACUATEUR NIVEAU 4/5 F.F.VOILE

VOILE LÉGÈRE : BEAUGENDRE DAMIEN
HABITABLE: HOUYOUX JEAN FRANÇOIS